

ARNAQUE A LA CAISSE DE RETRAITE

ATTENTION, si vous recevez un mail disant qu'après la réforme des retraites, votre pension a été recalculée et augmentée en votre faveur, c'est une arnaque. Ne suivez pas les procédures proposées par ce message.

En effet, un principe intangible définit que les réformes des retraites modifient seulement les pensions des futurs retraités, ceux qui partent après la mise en application de la réforme. Les pensions actuelles ne sont pas impactées par la réforme.

Des pensionnés IEG ont également reçu ces messages, nous désirons les en informer largement.

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse alerte sur cette nouvelle tentative d'hameçonnage. Une tentative d'arnaque par le biais de courriels extrêmement crédibles (malgré quelques fautes d'orthographe), les escrocs ciblent les retraités en se faisant passer pour la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) afin de les informer d'un soi-disant trop-perçu, à récupérer en raison de l'application de la réforme des retraites.

Le mail peut se présenter ainsi : "Suite à la réforme des retraites, une régularisation de votre carrière a été faite sur votre dossier." En plus d'inclure un lien redirigeant vers une copie du véritable site web de l'assurance retraite, ses destinataires sont invités à cliquer sur le lien et à se connecter sur leur espace, et donc à rentrer leurs coordonnées bancaires, que les escrocs se feront un malin plaisir de récupérer via ce site frauduleux.

La CNAV met en garde les retraités : « Si vous avez reçu ce type de courriel, sachez que ce message n'a pas été envoyé par l'Assurance retraite », avertit la CNAV sur son site, lundi 1er septembre 2025, "l'assurance retraite et son réseau de caisses régionales ne communiquent jamais sur ce type de sujet par courriels".

Dans le cas où la personne recevant le courrier électronique illicite aurait cliqué sur le lien qu'il contenait. Il faut réagir très vite et faire immédiatement opposition, tout en vérifiant qu'aucune dépense inhabituelle n'apparaît sur les comptes. Par la suite, il faut impérativement changer son mot de passe et transmettre le mail à l'adresse abuse@cnav.fr dès sa réception afin que l'Assurance retraite puisse traiter cette nouvelle arnaque.